

Accueil de Loisirs

Cercoux

Enfants 3/12 ans

Projet éducatif et pédagogique



Mairie de Cercoux
12 rue de la Mairie
17270 CERCOUX

Responsable Mme EVANS Tina
periscolaire@cercoux.fr
05 46 04 98 58



Le Territoire Compte

Petite Enfance

- **CRÈCHE COMMUNALE – TERRE D'ÉVEIL** 4 rue Charles Henri Bertet 17270 Cercoux
terredeveil@cercoux.fr **05 46 48 69 38**
- **RELI D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM) Association Les P'tits Lutins des 3 Monts**
- **8 ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)**

Ecole de Louvette

14, rue de la mairie 17270 CERCOUX

e-cercoux@ac-poitiers.fr – **05 46 04 98 56**

Accueil périscolaire et centre de loisirs

periscolaire@cercoux.fr – 05.46.04.98.58

Associations

- EN AVANT LES ECOLIERS, Madame Nadège DELOUBÉS
- EN AVANT LA JEUNESSE, Madame Nadège DELOUBÉS
- AACVG (Amicale des anciens combattants et victimes de guerre), Monsieur Marc BLANC
- COMITE DES FETES, Monsieur Christian CLAEREBOUT
- USCC (Football), Monsieur Stéphane DIEU
- LE PALET CLUB CERCOUSIEN, Monsieur Jean-Michel DURET
- ALC (Activités Loisirs Cercoux), Madame Nadine THIVOLLET
- LA RONDE DES CAPUCINES, Madame Sylvie MINVIELLE
- LES ATELIERS CREATIFS, Madame Bernadette COSSON
- RCM (Radio Cadence Musique), Monsieur Didier POUILLAIN site internet de la radio
- ACCA Cercoux (chasse), Monsieur Jean-François TOCHEPORT
- JARDINS D'AMATEURS, Madame Michèle BARRAULT
- LES JINGUEURS JHOUASSES, Monsieur Xavier MORINEAU-JULLION
- LE MOULIN SOLIDAIRE, directrice Maylis BADIE
- FESTIVAL 666, Monsieur Victor PEPIN
- ENSEMBLE VOCAL CHORACOL, Madame Nadine BERNARD
- LES ECURIES DU SANSOUCY, Madame Aurélie ROMAIN-LECLERCQ

Sommaire

Les priorités éducatives

- Développer le vivre ensemble et la citoyenneté
- L'apprentissage d l'environnement (naturel et social) autour de l'enfant
- Favoriser le bien-être pour se construire individuellement

Les objectifs pédagogiques

- Vivre Ensemble
- Grandir
- Découvrir
- Rêver
- Loisirs
- Culture
- Parentalité
- Inclusion

Suivi et évaluation du projet pédagogique

L'encadrement

- Mission de l'équipe
- Les locaux
- Environnement communal

Les caractéristiques du public

- L'enfant jusqu'à 6 ans – Les grandes Lignes de son développement
- L'enfant de 6 à 12 ans – Les grandes Lignes de son développement
- Les 12 besoins fondamentaux

Une journée type d'un centre de loisirs

ANNEXES

1. Les priorités éducatives

Un élève d'école primaire passe en classe près de 900 heures à l'année et s'il fréquente régulièrement le centre de loisirs ce sont près de 800 heures qui s'ajoutent. Valoriser ses temps de présence est un enjeu essentiel pour les acteurs de l'enfance jeunesse.

Le projet éducatif définit : les priorités et les grands axes éducatifs porté par les élus et les moyens nécessaires. Il réponde à la question POURQUOI ?

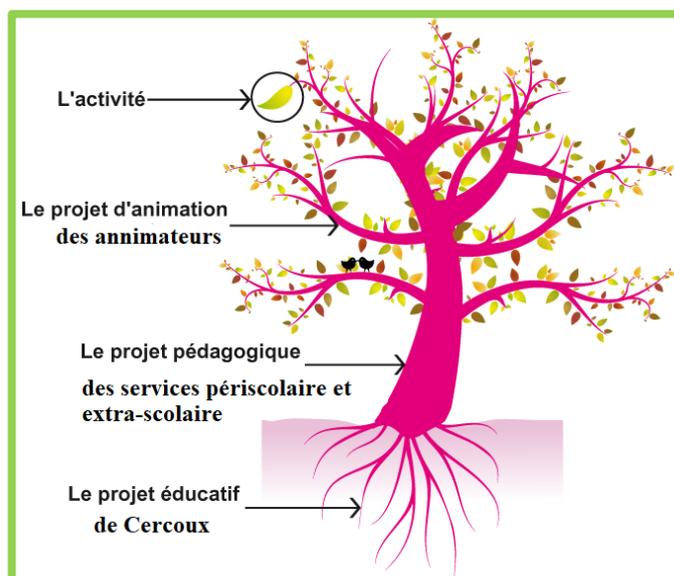
Le projet pédagogique spécifique à chaque lieu d'accueil ; ce dernier précise les modalités de fonctionnement au quotidien et les moyens pédagogiques utilisés pour répondre à la question COMMENT ?

Les élus de la commune de Cercoux souhaitent offrir une diversité d'activités de loisirs à l'ensemble des enfants et des jeunes intéressés. Pour répondre aux besoins des familles des modes d'accueil souples et adaptés sont proposés. Des activités variées sont organisées dans le respect du rythme de l'enfant. L'accent mis sur la qualité de l'accueil et l'accompagnement à la parentalité.

Les axes prioritaires définis :

- L'apprentissage d l'environnement (naturel et social) autour de l'enfant
- Développer le vivre ensemble et la citoyenneté
- Favoriser le bien-être pour se construire individuellement

Ces objectifs contribueront ainsi à la construction de nos jeunes adultes de demain à Cercoux et aux alentours.

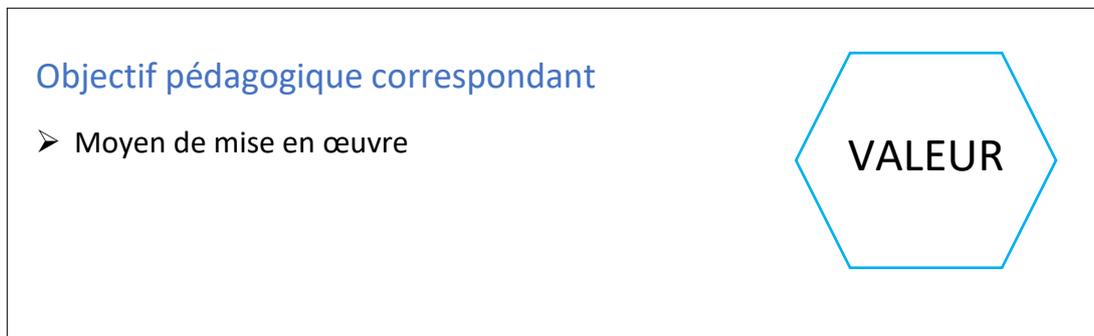


II. Les objectifs pédagogiques

La pédagogie est la méthode que l'on utilise pour apprendre, transmettre, faire comprendre, enseigner...

Afin de concrétiser les priorités éducatives, la municipalité et l'équipe encadrante décline différents objectifs pédagogiques généraux, tel qu'indiqué ci-dessous.

La déclinaison de la démarche se fera de la façon suivante :

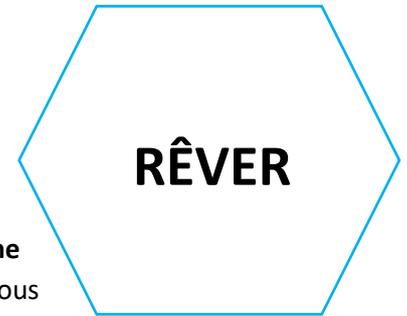


Encourager l'exploration et l'ouverture sur le monde



- **Proposer un panel d'activités diverses et variées** permet à un enfant de trouver celle qui lui plaît et peut pleinement s'épanouir.
- **Permettre le partage de connaissances** des animateurs mais également des enfants, afin d'échanger ses savoirs spécifiques avec le groupe.
- Le repas doit être un **temps convivial**, de partage et d'échange. Il peut être pensé de **façon « différente » parfois**, pour découvrir d'autres façons de prendre un repas (sans couverts, à l'envers, 100% végétarien, menus établis par les enfants ...) Et découvrir **d'autres spécialités culinaires**.
- Respecter les notions d'équilibre et de découverte alimentaire durant les repas en **incitant à goûter** aux plats proposés.
- **Favoriser la découverte de nouvelles cultures** pour connaître, prendre du recul et s'ouvrir sur le monde.
- **Ne pas tout expliciter tout de suite** pour laisser une part de mystère et susciter leur curiosité ; afin de les **rendre acteur de leurs découvertes**.
- Leur faire **découvrir de larges perspectives** (à travers des métiers, des modes de vie différents...) pour élargir le champ des possibles de l'avenir.
- **Sensibiliser à l'écologie et ses enjeux**, instaurer les gestes éco-responsables dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs et proposer des ateliers en lien avec la nature et son respect.

Stimuler l'imagination et la créativité



- L'équipe d'animation mettra en place des **projets d'animation à partir d'une thématique commune** afin de favoriser le développement de l'imagination de tous les enfants.
- Permettre aux enfants d'adhérer aux thèmes en développant **un imaginaire poussé avec une fabulation précise** qui évolue.
- **Adapter les rituels** que les enfants connaissent en fonction de chaque thème abordé.
- **Permettre aux enfants d'être acteur de l'histoire**, la construire au fur et à mesure avec eux et la mettre en valeur
- Mise en place de l'imaginaire **par l'intermédiaire d'un visuel** : décoration de salle, déguisements, personnages joués par l'équipe...
- **Aménager les locaux pour dépayser** les enfants et leur faire vivre de grandes aventures, tout en gardant leurs repères habituels.
- Proposer des **sorties ou intervenants variés et originales**, en cohérence avec la thématique. Utiliser les temps forts comme tremplin à la création d'un imaginaire.
- Mettre en place un **panel d'activités** (manuelles, sportives, culturelles, culinaires...) en relation avec le thème et l'histoire de la semaine.
- **Toujours clôturer l'imaginaire** avec les enfants afin de leur permettre de sortir de l'histoire.
- **Eviter les thèmes « déjà vus et revus »** pour permettre une vraie découverte.
- **Entretenir l'imaginaire créé, jusqu'à la fin de la période** et pas seulement au début !
- **Ne pas se limiter aux façons « classiques » de faire** et en imaginer de nouvelles (peindre avec les pieds et les mains ...).



Permettre l'accès à la culture sous toutes ses formes



- Réaliser un travail de recherche pour créer un **carnet de contacts riche et varié en termes d'intervenants culturels** possibles sur l'accueil de loisirs.
- Faire des **temps d'échanges avec les enfants, autour de la thématique culture** pour en faire ressortir toute l'étendue et les grandes possibilités (Qu'est-ce que la culture pour toi ?).
- Monter des projets avec des **structures culturelles présentes sur le territoire** pour y faciliter l'accès aux enfants (bibliothèque, théâtre, cinéma...).
- Développer des **partenariats durables** avec des associations à démarche culturelle.
- Interroger les enfants sur leurs **références et leurs connaissances culturelles**, ou celles de leurs parents pour créer des projets et/ou activités, afin de les impliquer et motiver.
- Organiser des **sorties dans un panel de structures culturelles** environnantes et éloignées (musées, théâtre, opéra, cinéma...).
- Donner la possibilité aux enfants de **créer « quelque chose » de A à Z** en les laissant expérimenter, creuser, créer...
- Permettre et encourager la création culturelle lors de la **conception des programmes** (monter un spectacle...).



Favoriser la socialisation et la vie en collectivité

**VIVRE
ENSEMBLE**

- **Etablir des règles de vie avec les enfants.** Elles sont ensuite affichées dans les locaux sous des formes différentes en fonction de l'âge des enfants. Celles-ci insistent sur le respect et la politesse.
- **Trombinoscope des métiers du centre** pour que les enfants repèrent tout le personnel et les rôles.
- Les sensibiliser **aux difficultés et réussites qu'ils peuvent rencontrer** entre eux et envers un public porteur de handicap inclus dans le groupe.
- **Faciliter la cohésion de groupe** afin de lutter contre l'exclusion d'un ou plusieurs enfants. La cohésion de groupe est mise en place à travers des chants, des jeux coopératifs, l'entraide...
- Permettre aux enfants de **varier leurs affinités en variant les types de jeux** (taille du groupe/ type d'activité...).
- **Privilégier la mixité fille/garçon** en évitant la mise en concurrence (anticiper parfois la création des équipes ...).
- Encourager les enfants à **participer à la vie quotidienne** de l'accueil de loisirs : installation de la salle, rangement, mise en place des temps repas...
- **Animer des temps forts collectifs** et de rencontres : goûters communs, repas mélangés, grands jeux intergroupes, sorties...



Accompagner vers l'autonomie

GRANDIR

- **Mettre en place des rituels** afin de rythmer la journée et permettre aux enfants un meilleur repérage dans le temps et l'espace.
- L'animateur se place en **position d'accompagnateur afin de guider** l'enfant en évitant de faire à sa place. (Activités manuelles, toilettes, lacets, couper la viande...).
- **Chaque enfant évolue à son rythme.** C'est pourquoi ils sont encouragés par l'équipe d'animation afin de venir en aide aux enfants qui en font la demande.
- L'équipe d'animation est soucieuse de mettre en place des **activités adaptées à l'âge des enfants** mais aussi aux capacités de chacun.
- **L'enfant doit être encouragé** et reconnu dans ses compétences quelles qu'elles soient. **Les projets des enfants seront valorisés** auprès des parents de différentes manières.
- L'enfant n'est jamais forcé, et selon les propositions, **il est libre de choisir** l'activité dans laquelle il souhaite évoluer.
- Proposer des temps d'expression individuelle et collective, et veiller à ce que **chaque enfant puisse aiguïser son sens critique** à travers des activités qui suscitent leurs réactions (débat, bilan de journée, projets ...).
- **Aménager l'espace selon les besoins** : l'équipe fait en sorte d'adapter les locaux aux enfants et non pas l'inverse. Elle fait en sorte que les enfants s'approprient l'aménagement de l'espace.
- Il n'y a **pas d'obligation de résultat** : le droit de faire des erreurs !



Privilégier l'amusement et le bien-être

LOISIRS

- Le programme d'activités est conçu par l'équipe d'animation mais il prévoit aussi **du choix pour les enfants** : individuel et collectif.
- **Liberté de ne pas jouer** : L'enfant, qui, exceptionnellement, ne souhaite pas faire d'activités pourra participer autrement (arbitrage...) ou s'orienter vers des coins aménagés où il pourra se reposer ou de faire un jeu calme en sécurité.
- Mettre en place un **rythme adapté aux besoins du moment et prendre le temps** de faire les choses sans être pressés : ne pas être dans l'obligation de résultat.
- L'équipe d'animation apporte chaque jour une **bonne ambiance agréable**, ludique et détendue.
- **Toujours s'adapter et mettre en avant le positif**, même en cas d'imprévus, de météo défavorable...
- Assurer un **vrai temps de repos après le repas**.
Sieste des petits : couchage individuel et nominatif, selon le rythme de chacun (enfants dormeurs ? Non dormeurs ?) Les enfants peuvent apporter avec eux un doudou, un coussin et une couverture.
Temps calme des plus grands : aménagé, animé et apaisé (temps de relaxation...).
- Créer des **outils pour recueillir leurs idées** et envies de jeux / activités / sorties / matériel ...
Fixer des **temps « c'est mon choix »** dans le programme d'activités.
- Trouver des moyens d'inclure les enfants dans la construction des programmes et leur mise en œuvre pour **les rendre acteurs de leurs loisirs**.
- **Animer des temps de bilan** des journées / activités pour s'améliorer et s'adapter.



Associer et accompagner les familles dans la vie de l'accueil de loisirs

PARENTALITE

- Rassurer avec un **accueil individuel et attentif** (matin et soir).
- Favoriser le **volontariat des parents** (sortie, animation thématique...).
- Construire une **relation de confiance** (cordialité, respect des consignes données...).
- Faire la **transition maison/centre de loisirs** (donner les informations, retour de la journée...) et leur mettre à disposition des outils de transmission (cahier de vie...).
- **Recueillir leurs avis et leurs idées** (Mur d'expression des familles ? Boîte à idées, livre d'or...).
- Mettre en valeur le programme pour **susciter un intérêt des parents** pour les activités des enfants.
- **Ritualiser des temps de rencontre** avec les familles (Café parents, portes ouvertes ...).
- Assurer un effectif d'animateurs suffisant pour que certains **aient le temps d'échanger** et « demander des nouvelles » sur les temps d'arrivées et départs.
- Faire en sorte de **voir les parents** (inscriptions à l'accueil, obligation d'accompagner les enfants à la porte...).
- « **Conseiller** », **si besoin**, les parents sur ce qui impacte le bien-être de l'enfant (équilibre du goûter fourni ; bien petit-déjeuner ; heure du coucher...).
- Le responsable et l'équipe d'accueil s'efforcera toujours d'assurer une **bonne communication pour les familles**, à travers un accueil physique et téléphonique de qualité ainsi que des outils repère : site internet, programmes, journée type, menus...



Assurer un accueil de qualité pour les enfants porteurs de handicap



- **Formation de l'équipe d'animation** pour les préparer au mieux à la gestion de l'accueil des enfants porteurs de handicap au sein du groupe ; être sensibilisés, informés, comprendre, être outillés, rassurés...
- Achats de **matériel et du personnel spécifique** (outils adaptés, espaces aménagés, intervenants extérieurs...).
- Désigner une **personne référente « handicap »** au sein du centre de loisir avec des compétences adaptées pour accompagner les enfants sur des temps d'adaptation et d'animations spécifiques et assurer un soutien à l'équipe d'animation pour ce type de public.
- **Carnet de liaison** ; outil personnalisé pour connaître au mieux l'enfant et ses besoins, le suivre dans son évolution et assurer une cohérence entre ses différents accueils.
- **Planning d'accueil personnalisé et adapté** pour faciliter l'organisation des moyens humains, matériels et pédagogiques de l'accueil l'enfant, en respectant son rythme
- Impliquer les enfants porteurs de handicap à travers des **rôles spécifiques selon leurs capacités** pour les mettre en valeur au sein du groupe.
- Mettre en place des animations de **sensibilisation auprès des enfants** de l'accueil de loisirs pour les aider à accueillir et inclure au mieux ceux porteurs de handicap.
- **Partenariat avec des associations locales spécialisées** sur cette thématique pour faire des activités ensemble.



III. Suivi et évaluation du projet pédagogique

La structure de pilotage est composée de la directrice, de la secrétaire générale et du premier adjoint.

L'évaluation du projet se fera annuellement, grâce à des indicateurs quantitatifs (nombre d'inscrits, de participants, etc.) et qualitatifs (auprès des enfants, des acteurs, des parents), qui seront réalisés et récupérés durant l'année ou au moment de l'évaluation. Le tableau ci-dessous précise les modalités d'évaluation :

VALEURS	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	MOYENS MIS EN OEUVRE	ANIMATIONS	EVALUATION
DECOUVRIR	Encourager l'exploration et l'ouverture sur le monde	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités diverses et variées. ➤ Partage de connaissances des animateurs et des enfants. ➤ Découverte de spécialités culinaires. ➤ Incitation à goûter les plats proposés. ➤ Découverte de nouvelles cultures. ➤ Rendre les enfants acteurs de leurs découvertes. ➤ Elargir le champ des possibles de l'avenir. ➤ Sensibiliser à l'écologie et ses enjeux. 	A AGREMENTER POUR 2024-2025	<ul style="list-style-type: none"> • Conservations des menus. • Photos des ateliers cuisines et des activités. • Fiches récapitulatives des ateliers de sensibilisation. • Photos des projets des enfants.
REVER	Stimuler l'imagination et la créativité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Animation à partir d'une thématique commune. ➤ Mise en place d'un imaginaire poussé avec une fabulation précise. ➤ Adaptation des rituels. ➤ Permettre aux enfants d'être acteurs de l'histoire. ➤ Utilisation d'un visuel. ➤ Aménagement des locaux. ➤ Sorties ou intervenants originaux. ➤ Panel d'activités en relation avec le thème et l'histoire de la semaine. ➤ Clôture de l'imaginaire. ➤ Eviter les thèmes « déjà vus et revus ». 		<ul style="list-style-type: none"> • Fiches des semaines thématiques pour chaque vacance et de la tram annuelle pour les mercredis. • Photos des visuels utilisés, de la décoration réalisés, des rituels mis en place et des sorties ou activités avec un intervenant.

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien l'imaginaire créé ➤ Imaginer de nouvelles façons de faire. 		
CULTURE	Permettre l'accès à la culture sous toutes ses formes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carnet de contacts d'intervenants. ➤ Temps d'échanges avec les enfants, autour de la thématique culture. ➤ Projets et partenariats avec des structures culturelles locales. ➤ Références / connaissances culturelles des enfants ? ➤ Sorties dans un panel de structures culturelles environnantes et éloignées. ➤ Que les enfants puissent créer quelque chose de A à Z. ➤ Permettre la création culturelle en conception de programme. 		<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour du carnet de contact. • Photos des temps d'échanges. • Fiche des animations et sorties proposées aux enfants.
VIVRE ENSEMBLE	Favoriser la socialisation et la vie en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Règles de vie avec les enfants. ➤ Trombinoscope des métiers du centre. ➤ Sensibilisation aux difficultés et réussites qu'ils peuvent rencontrer. ➤ Faciliter la cohésion de groupe. ➤ Varier les types de jeux pour varier les affinités. ➤ Privilégier la mixité fille/garçon. ➤ Encourager les enfants à participer à la vie quotidienne de l'accueil de loisirs. ➤ Animer des temps forts collectifs. 		<ul style="list-style-type: none"> • Photos des règles de vie et du trombinoscope affichés. • Photos des temps forts collectifs.
GRANDIR	Accompagner vers l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre en place des rituels. ➤ Animateur en position d'accompagnateur. ➤ Chaque enfant évolue à son rythme. ➤ Activités adaptées à l'âge des enfants. ➤ Les projets des enfants seront valorisés. ➤ L'enfant il est libre de choisir son activité. ➤ Temps d'expression collectif et individuel. ➤ Aménagement de l'espace selon les besoins. ➤ Pas d'obligation de résultat. 		<ul style="list-style-type: none"> • Photos des rituels mis en place et des temps d'expression.

LOISIRS	Privilégier l'amusement et le bien-être	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le programme d'activités prévoit du choix pour les enfants. ➤ Liberté de ne pas jouer. ➤ Rythme adapté aux besoins du moment. ➤ L'équipe d'animation apporte une bonne ambiance agréable, ludique et détendue. ➤ S'adapter et mettre en avant le positif. ➤ Vrai temps de repos après le repas. ➤ Créer des outils pour recueillir les idées. ➤ Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs. ➤ Animer des temps de bilan. 		<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction à destination des enfants. • Comptes-rendus des temps de bilan.
PARENTALITE	Associer et accompagner les familles dans la vie de l'accueil de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil individuel et attentif. ➤ Favoriser le volontariat des parents. ➤ Construire une relation de confiance. ➤ Faire la transition maison/ALSH. ➤ Recueillir leurs avis et leurs idées. ➤ Programme pour susciter un intérêt des parents pour les activités des enfants. ➤ Ritualiser des temps de rencontre. ➤ Effectif d'animateurs suffisant pour un temps d'échange avec les parents ➤ Voir les parents. ➤ « Conseiller », si besoin. ➤ Assurer une bonne communication 		<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction à destination des parents. • Programme proposé aux parents. • Photos des temps de rencontre. • Mise en place d'outils de communication.
INCLUSION	Assurer un accueil de qualité pour les enfants porteurs de handicap	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation de l'équipe d'animation. ➤ Matériel et personnel spécifique. ➤ Personne référente « handicap ». ➤ Carnet de liaison. ➤ Planning d'accueil personnalisé et adapté. ➤ Implication des enfants porteurs de handicap à travers des rôles spécifiques. ➤ Sensibilisation auprès des enfants. ➤ Partenariat avec des associations locales. 		<ul style="list-style-type: none"> • Fiche récapitulative des formations des animateurs. • Facture du matériel • Questionnaire à destination des enfants en situations de handicap.

				<ul style="list-style-type: none">• Questionnaire à destination des partenaires.
--	--	--	--	--

Afin de réaliser une évaluation globale, une fiche détaillée avec l'ensemble des objectifs pédagogique sera rempli annuellement par la directrice en s'aidant d'une grille évaluative (non atteint, partiellement atteint, atteint). Cette fiche sera signée par le premier adjoint et aura comme pièce-jointe les documents précisés en indicateurs d'évaluation (*cf. colonne de droite du tableau ci-dessus*).

L'évaluation servira à modifier et adapter les objectifs pédagogiques et le fonctionnement du centre de loisirs, pour rester au plus près du besoin des enfants et de leurs parents.

IV. L'encadrement

L'Accueil Collectif de Mineurs de la commune de Cercoux est habilité par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES). Les locaux de l'ACM ont également un numéro d'agrément délivré par la SDJES, à la demande de l'organisateur, et suite à l'avis de la Commission de Sécurité (contrôle des établissements recevant du public) et de la Protection Maternelle et Infantile (pour l'accueil des moins de 6 ans).

L'encadrement des enfants est de :

- 1 animateur pour 14 enfants de 6 ans et plus
- 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

Pour les animateurs, les diplômes nécessaires à l'encadrement, à minima, est le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) en cours d'acquisition ou validé. Des animateurs non diplômés BAFA peuvent également intégrer une équipe dans une certaine proportion.

• **Les équipes pédagogiques sont composées :**

La directrice : Mme Tina EVANS (BAFD. BPJEPS en cours par voie VAE)

Les animateurs :

- Laure
- Sylvie
- Marie-Pierre

• **L'équipe technique** (restauration, ménage) de la commune est mise à disposition. Les repas préparés sur place et pris dans la salle de restauration.

Mission de l'équipe

Le responsable du secteur enfance

Selon les critères de la Cohésion Sociale, le directeur est responsable du déroulement de l'accueil de loisirs. Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants et de la mise en œuvre du projet pédagogique et du règlement intérieur de l'accueil de loisirs.

Il est responsable de la préparation en amont de l'ALSH (démarche pédagogique et thématique du séjour en concertation avec l'équipe, administratif, suivi des inscriptions, recrutement, réservation des sorties et interventions, achats matériels et alimentaires, gestion de la réunion d'équipe, communication des programmes aux familles, création des outils de travail pour les animateurs...)

Il a en charge la gestion quotidienne de l'ALSH (administrative, financière et matérielle) et a un rôle de soutien et de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires et associe les parents à la vie de l'ALSH.

Présent et à l'écoute

Juste et droit

Organisé et polyvalent

Social et bienveillant

Inventif et réactif

L'équipe d'animateurs

Selon les critères de la Cohésion Sociale, les missions des animateurs sont :

- Assurer la sécurité physique, morale, affective et être à l'écoute des enfants
- Concevoir, préparer et mettre en œuvre les activités, en cohérence avec la démarche pédagogique de la période d'accueil de loisirs
- Encadrer et animer la vie quotidienne
- Construire une relation de qualité avec les enfants (qu'elle soit individuelle ou collective) et leurs familles
- Être garant du projet pédagogique et des différents projets d'animation
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.

**Responsable
et autonome**

**Rassurant et
patient**

**Inventif et
créatif**

**Polyvalent et
réactif**

**Bienveillant
et accueillant**

Les locaux

L'accueil de loisirs est implanté dans les locaux de l'école de Cercoux et sont en partie réservés à l'activité périscolaire. Il bénéficie de différents espaces :

- Salle accueil périscolaire aménagée en différents espaces de jeux
- Salle d'activités et de motricité réservées aux enfants de moins de 6 ans
- Salle de repos
- Sanitaires
- Préau
- 2 cours de récréation avec des jeux aux sols, un panneau de basket et des jeux pour les enfants de 3 à 6 ans

A disposition en plus :

- Le restaurant scolaire

Environnement communal

- ❖ City stade et terrain de tennis
- ❖ Stade de foot
- ❖ Salle des fêtes
- ❖ Forêt
- ❖ Médiathèque

V. Les caractéristiques du public

L'enfant jusqu'à 6 ans – Les grandes Lignes de son développement ¹ :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p>Beaucoup de besoins physiologiques : Alimentation Sommeil (sieste, nuit...) • Mouvement (développement physique et moteur) éveil sensori-moteur</p> <p>Besoin de sécurité affective : être aimé, cajolé.</p> <p>Besoin de communication : • Socialisation et ouverture vers autrui (sourires, câlins, bisous...). Il découvre que la parole est magique : elle peut faire agir l'autre. • Pleurer est un moyen de s'exprimer et pas nécessairement le signe d'un profond malaise.</p> <p>Besoin de confiance en soi et d'autonomie : expériences, explorations, n'a pas la notion du danger.</p> <p>Besoin de construire sa personnalité : • Il est une personnalité à part entière, il se dissocie des autres et prend conscience de son « moi ». Période du « non » et de l'opposition. • L'identité sexuelle se construit. (Curieux envers le sexe opposé). • Complexe d'Œdipe. Identification au parent du même sexe = intégrer son identité sexuelle. Deux interdits : l'inceste et le meurtre.</p>	<p>Tranche d'âge qui demande aux animateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -beaucoup d'attention et de présence -d'être en capacité de repérer les signes annonciateurs (la fin, la fatigue, l'excitation, ...). <p>Donner des repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer des rituels, • Mettre l'accent sur la communication (après le petit-déjeuner nous allons faire...) • S'adresser aux enfants à leur niveau avec un vocabulaire adapté. <p>Favoriser l'apprentissage et l'autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter toutes les attitudes pouvant minorer les compétences de l'enfant (Laissez ! T'es trop petit, je vais le faire...) <p>Préférez les phrases du type : « <i>est-ce que tu veux que je t'aide pour nouer tes lacets ?</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eviter la surprotection. Favoriser la sécurité sans empêcher les enfants d'agir seuls. (Ex : parcours acrobatiques, course...) <p>Poser des limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limites physiques, limites sociales, limites temporelles. (<i>Nous jouons encore 5 minutes et après nous arrêtons.</i>) • Proscrire les relations fusionnelles. • Ne pas conforter l'enfant dans ses attitudes non admises par la société. 	<p>Durée des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant se fatigue vite et récupère vite. • Changer régulièrement d'activité. (45 minutes). <p>Déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclure dans un imaginaire, • Découpage en séquences, • Importance du modèle, donner des explications simples et claires. • Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants. • Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances. (Atelier d'expression, activités manuelles, décoration des locaux, création d'une histoire...). 	<p>Des activités en autonomie, une nécessité : prévoir des temps où les enfants jouent seuls avec des supports de jeux : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux permettant de développer l'imaginaire...</p> <p>Des activités permettant de stimuler les capacités sensorielles des enfants : jeux de couleurs, de rythme, de manipulation (eau, terre, collage, sable, coloriages, dessins, peinture, argile, pâte à sel, etc.).</p> <p>Développer l'intellect, les repères : classements, puzzles, la date du jour, qui est absent, comment je me sens, quel temps fait-il, etc.</p> <p>Développer l'imaginaire : contes, histoires, marionnettes, etc.</p> <p>Développer les capacités motrices : jeux de poursuites, de course, de relever, de grimpe, de parcours, d'escalade, etc.</p> <p>Développer la motricité fine : coloriages, assemblages, montages, etc.</p> <p>Développer la vie de groupe : Chants, comptines, ronde, jeux collectifs de coopération, etc.</p>

¹ Sources extérieures

	<ul style="list-style-type: none"> • Féliciter régulièrement les enfants lorsqu'ils ont une attitude positive. • L'imitation est un outil d'apprentissage extrêmement prisé à cet âge. 		
--	--	--	--

L'enfant de 6 à 12 – Les grandes Lignes de son développement ² :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p>Ce sont les mêmes besoins que la tranche d'âge précédente.</p> <p>Le développement physique : La croissance se ralentit, les hormones somnolent jusqu'à 12 ans. C'est la période de latence.</p> <p>Le développement psychologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne confonde plus le réel et l'imaginaire. Cherche une explication rationnelle pour tout. • Prennent conscience que les actes ont des conséquences. C'est le début de la conscience morale. (Intégration de ce qui est bien, permis et que ce qui est mal, défendu). • Renforcement de l'identité sexuée : agressivité entre les sexes, identification forte au sexe identique : choix du métier, héros, papa, maman, etc. <p>Sur le plan social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage de nouvelles règles, prennent de nouveaux référents. • Besoin de compétition, de se mesurer aux autres (sur le plan intellectuel et sur le plan physique). 	<p>Donner des repères fixes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester fidèle à ses repères (charte de vie en collectivité, règlement intérieur, ...) • Définir ce qui est interdit et autorisé clairement dans l'espace, dans le groupe, avec les adultes... • Ne jamais déroger à la règle établie pour le groupe. • Être un modèle de respect des règles et des autres. • Être très cohérent, expliquer ce qui est interdit ou autorisé et pourquoi ça l'est. <p>Référent sans le savoir ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enfant s'identifie à un adulte de même sexe et prend pour modèle les valeurs du référent. • Répondre aux questions des enfants toujours sincèrement. Ne pas tomber dans l'imaginaire. <p>Adultes protecteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester attentif aux groupes et à l'individu. • Renforcer les comportements positifs, valoriser les actions destinées à améliorer la vie de groupe. 	<p>Durée de l'activité : avant 8 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 minutes d'attention • 30 minutes de jeu <p>Durée de l'activité : de 8 à 10 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 minutes d'attention • 45 minutes de jeu <p>Durée de l'activité : après 10 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 minutes d'attention • Jusqu'à 60 minutes de jeu <p>Rester toujours vigilant par rapport à la règle. Bien connaître le jeu et l'activité avant de la mettre en place. Revoir les règles précisément avec toute l'équipe d'adultes. Sanctionner les comportements déviants par rapport aux jeux et à l'activité. Fait référence à la règle en cas de litige. Trouver des compromis cohérents et juste le cas échéant. Laissez les enfants faire des propositions à ce sujet. On peut aussi faire appel à un délégué des deux camps.</p>	<p>Les activités de construction (cabane, cerf-volant, ...) Les jeux d'adresse et les jeux d'échange. Les activités manuelles (peinture, terre, sculptures...) Les chants, les jeux dansés, les histoires lues, les contes. La découverte du milieu naturel. Déguisements, maquillage, transformation, etc.</p> <p>A partir de 8 ans : Début des grands jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor... Activités sportives. Activités manuelles à dextérité fine (perles, bois, dessins) Activités d'expression / Activités autogérées.</p>

² Sources extérieures

<ul style="list-style-type: none">• Besoin de justice et d'équité.• La socialisation est très affirmée : importance des gens surtout à partir de huit ans. À partir de 12 ans des affinités apparaissent, c'est le temps des amitiés privilégiées.	<ul style="list-style-type: none">• Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation.		
---	--	--	--

Ces indications sont d'ordre général. Il peut y avoir des variations selon les âges, l'environnement familial dans lequel ils évoluent, etc. **Dans la pratique, il s'agit d'adapter au mieux l'activité selon les besoins et capacités de chacun**, que l'on peut observer en échangeant avec les enfants.

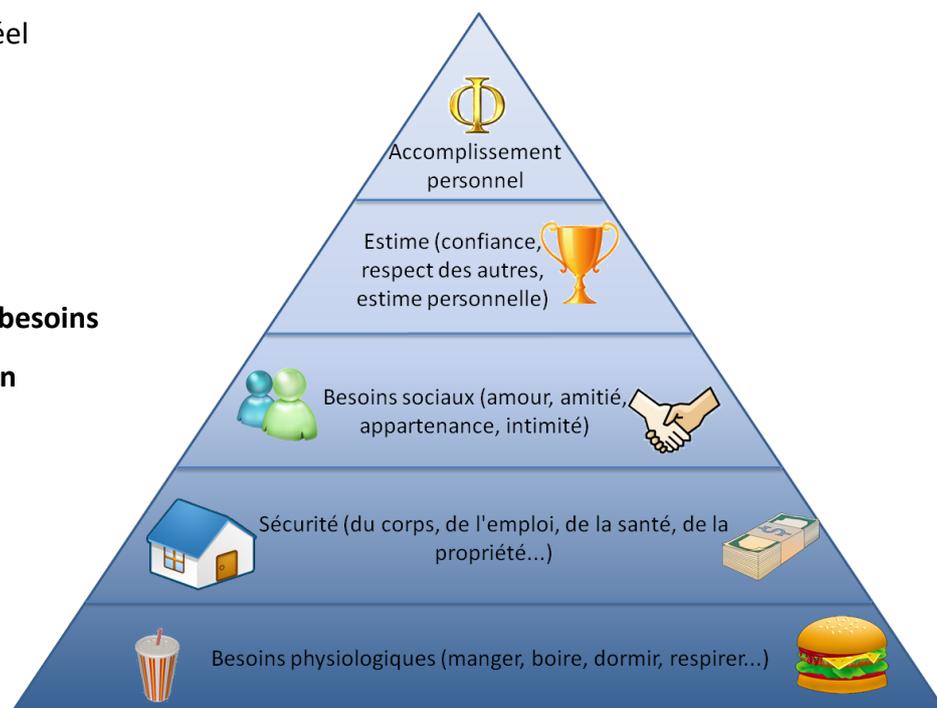
L'accueil de loisirs de Cercoux est ouvert à un **public Enfance de 3 à 12 ans**.

La composition et compétences de l'équipe, la démarche pédagogique et la création des activités mises en place sont **toujours et avant tout adaptées aux besoins de l'enfant selon son âge** :

Les 12 besoins fondamentaux de l'enfant sont :

1. Besoin de mouvement
2. Besoin de sécurité
3. Besoin de socialisation
4. Besoin de fiction et d'imagination
5. Besoin d'imitation
6. Besoin d'éprouver une grande variété de sensations
7. Besoin de repos et de détente
8. Besoin de se mesurer au risque
9. Besoin d'autonomie
10. Besoin de s'intéresser au réel
11. Besoin de création
12. Besoin d'agir sur les autres

Pyramide de Maslow sur les 5 besoins fondamentaux de l'être humain



VI. Une journée type d'un centre de loisirs

7h30-9h00	Accueil échelonné
9h00-11h30	Mise en train, activité
11h30-12h00	Temps libre - Passage aux toilettes et lavage des mains avant le repas
12h15-13h30	Repas
14h00-14h15	Temps calme pour les grands, sieste pour les petits jusqu'à 15h30
14h30-16h00	Activités
16h00-16h30	Goûter
16h30-17h30	Départ échelonné

Il y a une baisse de vigilance après le repas du midi, qui n'a rien à voir avec le processus de digestion. Tout être humain devrait pouvoir bénéficier d'un temps de repos d'environ 20 minutes durant cette période.

Chez les enfants de 3 à 4 ans, un temps de repos est prévu après le repas, où l'enfant est amené à s'installer sur un tapis ou s'asseoir à table pour un temps calme de 30 à 45 minutes.³

Age	Nuit	Jour	Nombre de sieste et durée
2, 3 ou 4 ans	10 à 12 heures	1 à 2 heures	Sieste en début d'après-midi (entre 13h et 15h)
4 à 5 ans	10 à 12 heures	30 à 45 minutes	Détente après le déjeuner, sans l'obligation de dormir



³ Brigitte Langevin, Spécialiste du sommeil

ANNEXES

Règlement intérieur

(en cours de révision pour la rentrée 2024 et qui sera commun aux temps scolaires, périscolaires et extrascolaires)

Accessible depuis cercoux.fr

Mode d'inscription

Nominalement le gros des inscriptions se fait au début de l'année scolaire (voir durant les vacances d'été) mais il est possible de s'inscrire durant l'année.

Documents/pièces-jointes nécessaires :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins ou certificat médical de contre-indication
- Photocopie de justificatif d'assurance extra-scolaire-responsabilité civile de l'année en cours
- Attestation CAF et quotient familial
- Livret de famille (en cas de séparation ou divorce : justificatif de l'autorité parentale
- PAI à co-signer

Accueil périscolaire

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi durant les périodes scolaires

- Horaire d'ouverture
 - Accueil du matin -> **de 7h30 à 8h30**
 - Accueil du soir -> **de 16h45 à 18h30 (sortie autorisée à partir de 17h30)**

Quotient familial (QF)	Accueil du matin	Accueil du soir (goûter compris)
0 < QF < 960 €	1,00 €	1,25 €
961 < QF < 1400 €	1,25 €	1,70 €
QF > 1401 €	1,50 €	2,00 €

Ceci est valide pour les allocataires CAF et MSA

Mercredi durant les périodes scolaires

- Horaire d'ouverture
 - Accueil le matin entre **7h30 et 9h00** (les enfants ne pourront être accueillis après cette heure)
 - Amplitude horaire -> **de 7h30 à 17h30 (sortie autorisée à partir de 16h30)**

Quotient familial (QF)	Accueil à la demi-journée	Accueil toute la journée*
0 < QF < 960 €	5,75 € (habitants de Cercoux) 6,50 € (extérieurs)	11 € (habitants de Cercoux) 12,50 € (extérieurs)
961 < QF < 1400 €	7,60 € (habitants de Cercoux) 8,50 € (extérieurs)	14,60 € (habitants de Cercoux) 15 € (extérieurs)
QF > 1401 €	9,80 € (habitants de Cercoux) 11 € (extérieurs)	18,40 € (habitants de Cercoux) 19 € (extérieurs)

Ceci est valide pour les allocataires CAF et MSA – *Repas non compris

Centre de loisirs

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi durant les vacances scolaires

- Horaire d'ouverture
 - Accueil le matin entre **7h30 et 9h00** (les enfants ne pourront être accueillis après cette heure)
 - Amplitude horaire -> **de 7h30 à 17h30 (sortie autorisée à partir de 16h30)**

Quotient familial (QF)	Accueil à la demi-journée	Accueil toute la journée*
0 < QF < 960 €	5,75 € (habitants de Cercoux) 6,50 € (extérieurs)	11 € (habitants de Cercoux) 12,50 € (extérieurs)

Quotient familial (QF)	Accueil à la demi-journée	Accueil toute la journée*
961 < QF < 1400 €	7,60 € (habitants de Cercoux) 8,50 € (extérieurs)	14,60 € (habitants de Cercoux) 15 € (extérieurs)
QF > 1401 €	9,80 € (habitants de Cercoux) 11 € (extérieurs)	18,40 € (habitants de Cercoux) 19 € (extérieurs)

Ceci est valide pour les allocataires CAF et MSA – *Repas non compris

Tarifs restauration

Quotient familial (QF)	Prix du repas
0 < QF < 960 €	1,00 €
961 < QF < 1400 €	2,15 €
QF > 1401 €	2,85 €

Ceci est valide pour les allocataires CAF et MSA

* Allocataires CAF, MSA et autres régimes

** Repas non compris